

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014**

### **SESSION ORDINAIRE**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq du mois d'avril, à 16 heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Meilhards, dûment convoqué le 18 avril 2014, s'est réuni, salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAFFY, maire de Meilhards.

Membres absents : Madame Brigitte LEBRIEZ (excusée avec pouvoir)  
Madame Susanne WAECHTER (excusée avec pouvoir)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte-rendu de la séance du 12 avril 2014 n'a donné lieu à aucune observation.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 - Création d'un site Internet**

Absolument indispensable de nos jours, ce site Internet, promis lors de notre campagne électorale et créé pour démontrer la vitalité de notre commune, que ce soit au niveau des entreprises, des associations et du tourisme, verra le jour assez rapidement.

Trois conseillers municipaux : Madame Susanne WAECHTER  
Monsieur Michaël PILLING  
Madame Nicole JOUBERT

ainsi qu'un intervenant :

Monsieur Roger AMOROS

sont chargés de le mettre en place.

Monsieur Michaël PILLING prend la parole pour définir le projet : c'est le site net15.fr qui a été choisi après plusieurs études, pour un montant annuel de 600€ par an, adopté à l'unanimité.

#### **2 - Attribution d'indemnité au receveur**

Compte tenu du travail effectué par Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur du Trésor Public, qui se porte garant de nos comptes, il a été prévu de lui attribuer 100% de l'indemnité prévue.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **3 - Nouveau horaires de la Poste avec intervention à 17 heures du personnel de direction**

A partir du 5 mai 2014, le bureau de Poste affichera de nouveaux horaires :

mardi matin : 10H à 12H

mercredi, jeudi, vendredi : 8H30 à 12H.

Fermeture du samedi matin : cette mise en place était prévue depuis le mois de Novembre.

Suite à la visite de la Direction de la Poste du vendredi 12 avril dernier à 14 heures, Monsieur le maire a souhaité la présence de ces mêmes personnes lors du conseil municipal du 25 avril.

Après l'intervention de Monsieur Jean Marc BRUGERE, directeur des relations aux élus, le conseil municipal a émis

un avis défavorable pour ces nouveaux horaires, particulièrement en ce qui concerne la fermeture du samedi matin.

En conséquence, un courrier sera adressé en ce sens, à la Direction de la Poste, ainsi qu'aux différents élus concernés.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Jean Marc BRUGERE pour son intervention.

### **DIVERS**

#### **1 - Election d'un référent "Sécurité Routière"**

Monsieur Florian FRACHET est élu à l'unanimité

#### **2 - Elections des référents "Sécurité Civile"**

Messieurs Marc MILLON et Stéphane MALIGNE sont élus à l'unanimité.

#### **3 - Elections des délégués SIRTOM**

Titulaire : Monsieur Gérard DEVILLERS

Suppléant : Monsieur Dominique POITOU

4 - Afin de mieux s'impliquer, communiquer, Monsieur le Maire prévoit, pour un montant de 131,35 € 500 exemplaires de cartes de félicitations, remerciements, condoléances...

5 - A partir du 1er Janvier 2015, suite à l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques, les employés municipaux devront suivre un stage de deux jours et utiliser un kit complet phytosanitaire, d'un montant de 71,78 € pièce.

Les produits essentiellement biologiques, seront achetés dans des magasins spécialisés sur présentation d'un bon de commande dûment signé par une personne habilitée.

6 - Il a été décidé, à l'unanimité, que pour le bien des employés communaux, les véhicules de la commune soient identifiables grâce à une inscription comportant le nom de la commune et son blason.

Coût de l'opération : 84.00€

#### **7 - Budget**

Présenté par Monsieur le maire, en présence de Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur du Trésor Public.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

##### **Commune**

Le montant d'ensemble s'établit comme suit :

Dépenses avec reste à réaliser : 844 996,60 €

Recettes avec reste à réaliser : 849 035,85 €

Excédent en recettes de : 4039,25 €

*Le compte administratif de la commune est adopté à l'unanimité.*

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

##### **Eau/Assainissement**

Le montant d'ensemble s'établit comme suit :

Dépenses avec reste à réaliser : 553 639,10 €

Recettes avec reste à réaliser : 386 250,04 €

Excédent en dépenses : 167 389,06 €

*Le compte administratif eau/assainissement 2013 est adopté à l'unanimité.*

#### **BUDGET PRIMITIF 2014**

**Commune** : en fonctionnement, il s'établit comme suit :

Montant des dépenses : 387 654 €

Montant des recettes : 478 901 €

Résultat reporté (N-1) = + 28 693 €

Virement à la section d'investissement : 116 718 €

*Le budget primitif 2014 de la commune est adopté à l'unanimité.*

#### BUDGET PRIMITIF 2014

#### **Eau/Assainissement**

En fonctionnement, il s'établit comme suit :

Montant des dépenses : 42 570 €

Montant des recettes : 101 084 €

Résultat reporté (N-1) = + 12 333 €

Virement à la section d'investissement : 11 975 €

*Le budget primitif 2014 Eau/Assainissement est adopté à l'unanimité.*

#### VOTE DES TAUX ET TAXES LOCALES

Les taux d'imposition et taxes locales restent inchangés pour 2014, soit :

Taxe d'habitation : 14,43 %

Taxe sur le foncier bâti : 8,41%

Taxe sur le foncier non bâti : 57,68%

C. F. E. (Contribution Foncière des Entreprises) : 29,37%

8 - Les subventions accordées aux associations seront reconduites pour un budget total de 4 904 €

Pour conclure : la commission du plan d'eau n'est pas finalisée à ce jour (des consultants seront nommés dans les semaines à venir)

SEANCE LEVEE A 19H30.